

# Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

MAG' n°76  
SEPT  
OCT  
NOV  
2017

 [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)



*Écoles*

**DES NOUVEAUTÉS  
POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS**



## Champ-Morin : le vert s'invite en ville

Agréable, préservé, naturel, calme, aménagé... Les qualificatifs ne manquent pas pour désigner le nouveau site de loisirs familiaux, l'espace Champ-Morin. La vente de l'ancienne propriété treilliéraine des époux Chénard avait permis à la commune d'en acquérir une partie, constituée d'un étang de 7 400 m<sup>2</sup> et de terrains attenants (prairie et bois). « Nous en avons profité pour acheter un bois classé situé dans une autre propriété voisine pour porter la superficie totale à trois hectares, et permettre son ouverture au public », expliquait le maire, Alain Royer. « Disposer d'un tel espace pour le bien-être des habitants, au cœur de Treillières, était une opportunité évidente. Nous avons investi 60 000 euros pour les équipements ». Depuis, le public familial et autres pêcheurs viennent profiter des lieux, en toute quiétude. Armel est venu avec sa copine poser ses cannes. « Idéal pour la pêche car l'étang est interdit à la baignade, l'endroit est vraiment tranquille, bien aménagé ». Tables et bancs de tailles différentes et éloignés les uns des autres, barbecue à disposition, boulodrome, l'espace Champ-Morin a tous les atouts pour séduire le public local qui cherche un endroit pour se détendre. Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite, qui peuvent notamment pêcher à partir d'un ponton adapté.

**L'espace Champ-Morin est bien fléché depuis le bourg de la commune, son accès se fait depuis la rue de l'Alambic. Parking à disposition.**

### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

### Horaires :

Lundi au vendredi - 9h à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).  
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h.

**Numéro 76** : septembre - octobre - novembre 2017 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication** : Alain Royer

**Responsable de la rédaction** : Catherine Cadou - **Coordination** : Sophie Escande-Sorin

**Crédit photos** : Mairie de Treillières • Fotolia.com

**Réalisation** : studio graphique Impression Visuelle - **Impression** : Cartoffset - **Tirage** : 3850 exemplaires -

**Distribution** : Guy W. Services





Événements **P4**  
Treill'air de Fête



Portraits **P7**

Citoyens de demain **P8**

L'avenir s'écrit aujourd'hui **P10**

**PLUi, après le PADD**



Partageons nos passions **P12**

**DOSSIER P14**

**C'est la renaissance  
du Haut-Gesvres**



Solidarité famille **P19**

Intercommunalité **P20**

Culture **P21**

Conseil municipal **P22**

Travaux **P24**

Économie **P26**

Expression libre **P28**

C'est pratique **P29**

Agenda **P30**



## L'AVANT-PROPOS DU MAIRE

### DU CHANGEMENT POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

Chers administrés,

Vous avez pu vous en rendre compte, une grande fresque inédite habille désormais le château du Haut-Gesvres, notre joyau patrimonial. Cette installation artistique est bien le signe que la demeure historique fait l'objet d'une attention particulière : restauration par une association locale en collaboration avec la ville, aménagement du parc et valorisation de la vallée du Gesvres... Nous sommes nombreux à attendre que ce site puisse retrouver les couleurs qu'il mérite.

Avec l'ouverture et le succès de l'espace Champ-Morin, aménagé à la Rinçais, votre ville place au cœur de ses préoccupations le bien-être de ses habitants. Bien-être des familles et de leurs enfants, accueillis dans les meilleures conditions possibles dans les écoles de la commune, qui connaissent des extensions, des rénovations et aménagements... Bien-être des associations sportives, plus à l'aise désormais avec les nombreux équipements sportifs qui sont sortis de terre ces derniers mois. Je pense notamment à la halle de raquette il y a quelques semaines. Pour célébrer ces nouveaux équipements, une grande fête du sport se prépare, le 21 octobre, et une labellisation de notre commune « ville sportive des Pays de la Loire » est en cours d'études. Bien-être enfin de tous avec notre ville qui évolue, et ce secteur des stades qui change peu à peu de visage, pour faire place à des logements, des commerces, des équipements et espaces publics qui vous rendront service.

Il est également question dans ce magazine d'enjeux stratégiques pour notre commune : quel projet d'aménagement et de développement durable ? Quel avenir pour notre agriculture ? Quels sont nos attentes en matière d'activité commerciale ?

Bien entendu, vous retrouverez au fil de sa lecture deux portraits de nos concitoyens, la rubrique valorisant des projets solidaires, la culture, sans oublier un clin d'œil aux Bassins d'Alphéa, le centre aquatique intercommunal qui vient d'ouvrir, aux portes de Treillières. Profitez-en en famille, entre amis. Continuez d'apprécier votre ville !

Je vous souhaite une bonne lecture !

Alain Royer  
Maire de Treillières

## Il y a deux mois, *Treill'air de fête*



Une nouvelle réussite associative ! La 9<sup>e</sup> édition du rendez-vous culturel de la ville s'est soldée par un plébiscite du public – environ 5 000 personnes présentes – pour une thématique axé autour de l'univers celtique. Rock celtique, bagad, chants de marins, danse irlandaise... La rue Simone-de-Beauvoir était décorée et animée toute l'après-midi, notamment grâce à la mobilisation sans faille des nombreux bénévoles et associations treilliéraines.







## Accueil

### La mairie s'interroge sur son accueil

**Accueillir, informer, rendre service... La mairie entend améliorer sa relation à l'usager. Pour y parvenir, elle l'a d'abord écouté.**

« Se baser sur l'expression des usagers et des agents municipaux »... Damien Roffat, formateur au CNFPT\*, explique ainsi les fondements de la démarche entreprise au sein de la mairie de Treillières. « Notre travail d'enquête a débuté par une immersion sur le terrain : nous avons interrogé les habitants au cœur des espaces publics et avons recueilli des ressentis précis sur leur lien avec la mairie ». « Je viens en mairie principalement pour récupérer des sacs jaunes », dira une habitante de 40 ans. « Si la mairie était ouverte le samedi matin, ce serait confortable », dira une autre usagère. « L'accueil est sympathique et les agents sont très réactifs... ». Sans aucune valeur statistique, le travail mené avec le CNFPT doit aboutir à une photographie générale de la relation mairie – usager, balayant sans tabou de nombreux aspects : l'attente, la confidentialité, l'efficacité du service rendu... « Même si on constate une satisfaction globale des habitants rencontrés sur l'accueil des services municipaux, différentes idées sur le fonctionnement des accueils téléphonique et physique, ou sur la diffusion des informations, ont été proposées aux élus », poursuit Damien Roffat. Inédite dans le département, cette démarche basée sur la concertation s'appuie sur des outils innovants, de "design de service". In fine, c'est le service rendu à l'usager qui en sera amélioré.

\*Centre national de la fonction publique territoriale



## Loisirs

### Sensations autorisées

L'équipement est un succès ! Les premiers amateurs de sensations fortes avaient pris possession des lieux à Noël dernier. Depuis, le skate-park ne désemplit pas : BMX, trottinettes et skate viennent réaliser quelques tours de pistes, sous la surveillance des parents pour les plus jeunes. Il s'est même doté d'un éclairage multicolore. Pour cette réalisation, la commune de Treillières avait mobilisé 100 000 euros.



## Distinction

### Obtenir la médaille de la Ville

Lors de la cérémonie des vœux de janvier 2018, la mairie de Treillières remettra la médaille de la Ville, pour honorer et récompenser les citoyens de Treillières qui œuvrent ou ont œuvré de manière individuelle ou collective au sein de la ville, mais aussi toute personne ou groupe ayant fait acte de courage ou de dévouement. Un jury, présidé par le maire, désignera les candidats admis à concourir.

**Pour concourir, un dossier d'inscription est à retirer à la mairie, fin octobre. Infos auprès de Marie-Isabelle Jondot, tél. 02 40 94 61 85, [marieisabelle.jondot@treillieres.fr](mailto:marieisabelle.jondot@treillieres.fr)**

## Accueil

### Un été avec le sourire

**Un fonctionnement inédit : cet été, l'accueil de loisirs des 3/5 ans et 6/9 ans s'est déroulé dans les locaux de l'école Sainte-Thérèse. Le Tremplin a également connu un nouveau fonctionnement dans les locaux du service animation jeunesse.**

Les changements de lieux, de bâtiments et de fonctionnement n'ont pas empêché les équipes d'animations de concocter de vrais temps de loisirs pour les jeunes Treilliérains. Parmi plus de 800 activités proposées cet été, retenons :

- les sorties plages, Terra Botanica, escalade, canoë, Temple du jeu, accrobranches, lac de Vioreau, Indian Forest.
- les ateliers maquillage avec Graines d'Art, les activités manuelles comme la confection d'attrapes rêves, de bâtons de pluie...
- Mais aussi les activités sportives (beach volley, Kin-ball, parcours de motricité pour les plus petits, les Olympiades intercommunales pour le Tremplin...), les grands jeux comme le Poule renards vipère, la Peste, le 7 au roi, la chasse aux trésors, les jeux intergénérationnels mélangeant les 3-14 ans, les veillées "Escape"...



Différents séjours ont également été organisés : "sensation nature à Brocéliande", "équitation et bord de mer", "aventures et mystères au château de la Turmelière" (pour les plus jeunes) et "prends la vague", "caval'n go", "Noirmoutier et sensations", "aventure et détente", "sensations nautiques et terrestres" pour les plus âgés.

*Rappelons que la tranche d'âge concernant les jeunes accueillis au Tremplin a été modifiée : elle concerne désormais les 9-14 ans (au lieu des 9-13 ans auparavant). Une nouvelle politique jeunesse est en cours de réflexion. Toutefois, un programme d'activités en direction des jeunes de 14 à 17 ans sera proposé sur les prochaines vacances scolaires.*

**Informations auprès du guichet famille au 02 40 94 68 48**



## Fête

### Ça va glisser

Pour la première fois à Treillières, une patinoire synthétique sera installée lors de la période des fêtes de fin d'année. Du 15 au 28 décembre, le public pourra prendre du plaisir à glisser sur l'équipement installé place de la Liberté, et les classes de 6<sup>e</sup> bénéficieront d'une initiation d'une heure dans la semaine. Vivement les fêtes !



## Christian, la voix du chœur

Plus mélomane que musicien, Christian Duvert, 86 ans, a toujours la même ferveur pour les chœurs et la délicate mission de rassembler des voix multiples en un ensemble choral qu'il porte avec son cœur, et sa voix.



Deux vies, deux trajectoires. Celle d'une carrière dans la marine marchande, pour une grande compagnie industrielle, celle de chanteur soliste, depuis très longtemps. Christian Duvert a l'harmonie dans la voix, la musicalité au bout des lèvres. Celui qui décrocha le prix d'excellence au concours musical de France en 1982, puis lauréat du prestigieux concours international Léopold-Bellan, ne tient pas à exposer ses distinctions comme un trophée. Le baryton revient sur

quelques souvenirs de prestations à Rome, à Venise, au Vatican, à l'Opéra de Limoges... « J'ai aussi travaillé avec des chanteurs de l'Opéra de Paris... » Le chant est pour lui un art majeur, « une discipline noble qui me libère, autant qu'elle me demande de l'énergie. » Sa passion l'a conduit à monter sur Treillières un ensemble choral il y a deux ans. « Tous les mardis, nous sommes un petit groupe à chanter de la chanson française » : Ferré, Ferrat, Piaf... Christian met un point d'honneur à ce que

« les chanteurs sonnent ensemble, juste. Je suis exigeant dans le travail, c'est vrai. ». Sollicité au printemps dernier pour chanter auprès de personnes malades au centre Gauducheau de Nantes, le choriste entend multiplier les initiatives de ce genre. « Chanter pour les autres reste mon plaisir ». Sa femme Paulette confirme, elle dit que son mari « chante tout le temps ». Il sourit. « J'ai 86 ans mais ma voix n'a pas changé ». Sa passion non plus.

## Nicolas, bardé de celtitude

Son instrument, la bombarde, symbolise à lui seul l'identité et la culture bretonne. Il en joue avec énergie, précision. Le bagad est une seconde peau pour Nicolas Corlieu, penn-sonneur du Bagad Orvez. « En général, on confie ce rôle à quelqu'un d'expérimenté, ce qui n'est absolument pas mon cas », dit le Treilliérain d'adoption (depuis 2010). Une vocation tardive, et un instinct guidé par l'amour d'une Bretagne aux mélodies dansantes, aux costumes singuliers. La passion le conduit à se produire six mois dans l'année un peu partout en Loire-Atlantique, et au-

delà. « C'est un réel plaisir, que j'aime faire partager autour de moi, comme une culture que j'entretiens. » Pour cet agent EDF, avoir la Bretagne chevillée au corps est presque un devoir moral : « La Loire-Atlantique, c'est plus de 1 000 ans d'histoire commune avec la Bretagne, ce n'est pas rien ». Nicolas entend poursuivre cette ouverture sur le monde et cultive cet enracinement. « Treillières dispose d'un festival, d'une activité culturelle, même si on pourrait faire encore plus », dit-il. « Et quand je vois que le Gwenn ha Du flotte sur le parvis de la mairie, cela me fait chaud au cœur. »



## Une année scolaire de transition



**Une ouverture de classe à La Chesnaie, une autre à Alexandre-Vincent : depuis plusieurs années, la tendance démographique se confirme et la ville de Treillières doit faire face à la demande d'inscription des nouveaux écoliers, en imaginant parfois des solutions d'accueil temporaires.**

« Les perspectives démographiques ont cette année eu un impact sur la rentrée scolaire et des mesures préalablement anticipées se sont concrétisées », explique Marie-Madeleine Régnier, adjointe au maire déléguée à la famille et à l'éducation. « La rénovation et l'installation de nouveaux modulaires et la réorganisation de l'existant cet été ont permis de bonnes conditions d'accueil des enfants dès la rentrée, dans la sérénité. » Pour cette rentrée, une septième classe a été ouverte à La Chesnaie, et une 11<sup>e</sup> à Alexandre-Vincent.

De même, un agrandissement de la restauration devenait nécessaire sur l'école de La Chesnaie : une classe jouxtant la restauration a ainsi été transformée en réfectoire. Dans les modulaires déjà existants ont été installées deux classes, dont la nouvelle. Les autres salles sont consacrées aux dortoirs, à la motricité et la bibliothèque. Les modulaires qui accueilleraient des associations précédemment ont par ailleurs entièrement été rénovés pour l'accueil du périscolaire. D'autres modulaires ont été installés pour accueillir les activités du Relais assistantes maternelles et de la Passerelle. « Rappelons qu'une nouvelle école maternelle est en phase de construction, elle remplacera en 2018 l'actuelle école de La Chesnaie. Il n'était donc pas raisonnable d'investir durablement pour cette dernière année scolaire », complète Marie-Madeleine Régnier.

### Qualité d'accueil et d'apprentissage

À l'école Alexandre-Vincent, les travaux d'extension vont se dérouler sur toute l'année scolaire : « trois classes supplémentaires, un pôle enseignant, un réfectoire plus vaste, des espaces cuisine repensés, d'autres dédiés à l'accueil périscolaire... L'année sera délicate mais tout a été mis en œuvre pour que les nuisances liées au chantier soient les moins perturbantes possibles pour l'apprentissage des enfants », souligne l'élue. « La sécurité du chantier est totalement garantie. » Pendant les travaux, deux modulaires ont été installés devant l'école pour assurer l'accueil périscolaire, entourés d'une clôture sécurisant les accès. À l'école Joseph-Fraud, la 4<sup>ème</sup> classe maternelle, installée lors de son ouverture dans la bibliothèque, a été déplacée pour être construite sous l'infrastructure du préau maternel. Un nouveau préau attenant a vu le jour et la bibliothèque a ainsi retrouvé sa fonction d'origine. De plus, au regard du nombre croissant d'enfants, le réfectoire a été repensé, avec accès et espace individualisés : « le mobilier a été adapté aux jeunes enfants comme aux agents de restauration. D'une manière générale, tout est fait pour améliorer la qualité d'accueil des enfants, sur le temps scolaire et périscolaire. »

Photo du réfectoire en Une de ce magazine.

### 1789 enfants ont fait leur rentrée à Treillières

- Joseph-Fraud : 291 élèves
- Alexandre-Vincent : 298 élèves
- La Chesnaie : 194 élèves
- Collège du Haut-Gesvres : 459 élèves
- Collège Helder-Camara : 547 élèves

## Circulation et stationnement : civisme attendu

L'installation de modulaires supplémentaires à l'école La Chesnaie a une incidence sur les espaces de circulation et de stationnement aux abords des écoles. La bonne fluidité des allers et venues des parents le matin et en fin de journée dépendra du civisme de chacun. Il est ainsi demandé aux parents de ne pas chercher à se garer au plus proche de l'entrée de l'école :

mieux vaut stationner un peu plus loin et de finir le trajet à pied ou, dans la mesure du possible, de ne privilégier qu'un accompagnement pédestre. Dans tous les cas, même de courte durée, les stationnements devant les entrées sont, pour des questions de sécurité, absolument interdits.



# Statu quo pour les rythmes scolaires

**Fini la semaine de quatre jours et demi instaurée sous le gouvernement précédent ? Un décret du ministère de l'Éducation nationale a donné la possibilité aux communes qui le souhaitent de revenir sur la réforme Peillon, instaurée en 2013. Six questions pour bien comprendre.**



## 1. Que dit le décret ?

Depuis la rentrée 2017, les écoles élémentaires et maternelles publiques ne sont plus obligées de se plier à la réforme des 4 jours et demi d'école. La décision du maintien ou du retour aux 4 jours a été laissée aux communes, même si le dernier mot revient à l'inspection académique qui valide (ou non) le choix des collectivités.

## 2. Comment la décision a-t-elle pu être prise ?

La réforme permet une adaptabilité au cas par cas. Dans les écoles et groupements d'écoles ou la mécanique des 4 jours et demi était jugée satisfaisante, elle a été conservée. Mais ceux qui souhaitaient changer ont pu le faire pour cette rentrée.

## Les jeunes élus actifs

Participation à la cérémonie du 11 novembre, tenue d'un stand lors du prochain marché de Noël, actions autour du château du Haut-Gesvres et relais des projets du château auprès des autres enfants de Treillières... Les élus du conseil municipal des enfants proposent ainsi tout au long de leur mandat des actions pour faire se rencontrer les différentes générations.

## 3. Treillières a-t-elle décidé de faire marche arrière ?

Non, pas pour la rentrée 2017. En dépit de la fin des financements programmés de l'État pour participer à l'aménagement des rythmes scolaires, les élus treilliérains ont décidé pour cette année de la poursuite des 4 jours et demi d'école, à l'identique de l'année scolaire passée.

## 4. Cette décision est-elle définitive ?

La mairie a annoncé qu'elle initiera dès le 1<sup>er</sup> trimestre une concertation avec l'ensemble des acteurs (directeurs d'école, parents d'élèves, élus...) afin de faire un état des lieux précis du dispositif, en tenant compte notamment de la fatigabilité des enfants et de la question des transports scolaires. Une décision définitive sera prise au plus tard en juin 2018.

## 5. Qu'en est-il des autres communes ?

En France, un tiers des écoles a décidé de revenir à une semaine de 4 jours pour les enfants. En ce qui concerne l'académie de Nantes, 21 % des écoles ont choisi de réorganiser la semaine d'école sur 4 jours.

## 6. Comment s'organise le temps périscolaire à Treillières ?

À la fin de l'école, en moyenne deux activités par jour et par établissement sont proposées aux enfants. Art du cirque, danse en ligne, basket, animations créatives, jeux d'échecs (activité qui rencontre un large succès)... Depuis la rentrée, les enfants peuvent également s'initier au BMX, aux jeux de société (grâce à l'implication de l'association La sauce ludique) et aux pratiques sportives émergentes : touch-ball, kin-ball...

## Projet éducatif et jeunes treilliérains

Mettre en cohérence les différents temps de vie des jeunes en respectant les rythmes chrono-biologiques dans la perspective d'aménagement du temps de la semaine, tel est l'enjeu du projet éducatif global de la commune, actuellement en phase de construction pour les jeunes 14 - 17 ans. Une phase de diagnostic est actuellement conduite et s'appuie sur la parole des jeunes. Il permettra de définir un ensemble d'actions éducatives, en s'appuyant sur des thématiques comme la santé, la prévention, la citoyenneté.

Informations auprès du guichet famille au 02 40 94 68 48



## PLUi : après le PADD, place au règlement de zonage

La communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui remplacera, courant 2019, les douze PLU communaux. Les grandes orientations de ce PLUi ont été définies à travers un Projet d'aménagement et de développement durable, le PADD.

Co-construit avec les 12 communes et la communauté de communes, et en concertation avec les habitants, le PADD a pour ambition de forger une identité commune du territoire d'ici



à 2030. Il décrit les orientations stratégiques à partir desquelles seront

fixées les futures règles d'aménagement.

### LE RÈGLEMENT DE ZONAGE : CE QUI POURRAIT CHANGER

La prochaine étape est la rédaction du règlement du PLUi. Il est constitué de documents écrits et cartographiques, qui fixent les règles générales d'utilisation des sols et donc les droits à construire sur chaque parcelle.

#### Explications de...

Philippe LEBASTARD,  
adjoint au maire délégué à l'urbanisme,  
sur ce qui pourrait changer.



« Pour faire face notamment aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources, et de pénurie de logements, nous devons, comme l'impose la loi, réduire la consommation des espaces agricoles et naturels tout en poursuivant le développement de l'habitat et des équipements publics, et en préservant la qualité du cadre de vie.

Cela se traduira par une réduction de "l'enveloppe urbaine" : la limite de la zone constructible d'une parcelle pourrait se rapprocher du bâti, et certaines parcelles actuellement constructibles mais non bâties pourraient devenir non constructibles.

La lutte contre l'étalement urbain passera nécessairement par le changement de zonage de certains hameaux actuels, qui ne pourront plus accueillir de nouveaux logements, mais permettre uniquement une extension limitée des constructions existantes. Pour pallier la pénurie de logements, certaines règles pourraient être assouplies pour favoriser la densification dans les secteurs urbanisés et bien desservis. »

Le projet de règlement sera présenté en réunions publiques dans chaque commune, probablement avant l'été 2018.

### « Le PADD est l'avenir de notre ville »

« Le PLUi concerne la vie de tous les habitants de notre commune puisqu'il esquisse ce que sera notre territoire à horizon 2030. Tout le monde devrait s'y intéresser et donner son avis. Force est de constater que la participation citoyenne a été faible, que ce soit lors des réunions d'information, des ballades urbaines, des conseils d'architectes, des ateliers thématiques et des réunions publiques de présentation. Je ne peux que le déplorer mais je reste confiant. Nous entrons dans une phase plus opérationnelle et plus parlante pour nos concitoyens. » Alain Royer maire de Treillières.

→ **En savoir plus** sur le PADD, infos sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) et sur [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr), et en mairie : le public est invité à faire part de ses remarques sur le registre de concertation à disposition.



## SECTEUR DES STADES

## Les travaux avancent...

Ces dernières semaines, le nouveau quartier du secteur des stades, le long de l'avenue du Général-de-Gaulle, a livré quelques signes d'avancement significatifs. Les délais sont tenus. Rappel du calendrier de réalisation.

À l'Est de l'avenue du Général-de-Gaulle, les travaux de la *Villa Parnasse* du groupe immobilier Gambetta viennent de débuter : ils prévoient la création de 84 appartements, répartis



en trois ensembles urbains, dont l'un abritera la future médiathèque.

À l'Ouest de l'avenue, l'ambition de densification urbaine se concrétise avec l'avancée du projet immobilier du promoteur Nexity-Aegide : la résidence services seniors *Domitys* de 112 appartements, *L'Angélique bleue*, est en cours de construction. Cet établissement bénéficie de plus de 900 m<sup>2</sup> d'espaces de détente et de services et sera doté d'un restaurant ouvert au public (pour la fin de l'année 2018). Une autre partie du terrain, plus au Sud, a

été acquise par la société immobilière Méta y pour la réalisation d'un lotissement de 29 lots libres de constructeur. Le chantier porte également sur la création de six maisons individuelles groupées, de quinze logements locatifs sociaux et d'un espace commercial de 400 m<sup>2</sup>. « À noter que la mairie a décidé de destiner la parcelle restant disponible à un espace de loisirs à caractère sportif, afin de créer un poumon vert au sein de ce quartier urbanisé », a indiqué le maire, Alain Royer.



## PETITS DÉPLACEMENTS

## Préférez marcher ou pédaler

S'il n'est pas question de renoncer à la voiture et à ses avantages, il est tout à fait possible d'en diminuer l'utilisation et de privilégier pour certains petits trajets la marche ou le vélo. Erdre et Gesvres interroge les habitants à ce sujet.

C'est d'abord bon pour la planète, et la santé ! Lorsqu'on prend le temps d'y réfléchir, on se rend compte qu'un certain nombre de trajets pourraient être faits à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture. C'est souvent le premier pas qui coûte, alors pour bien comprendre ce qui nous ferait préférer l'usage du

vélo ou de la marche pour se rendre à la boulangerie, à l'école, au travail ou voir des amis proches, Erdre et Gesvres lance une vaste concertation pour imaginer les aménagements de demain. Tous les habitants sont invités à faire part de leurs idées et remarques, qui serviront ensuite à imaginer des

solutions concrètes (pistes cyclables, stationnements vélos, "zones 30"... ) à travers un plan d'actions communales pour les mobilités actives.

➔ Pour partager ses idées, rendez-vous sur le site [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr), rubrique actualités.

# Treillières en quête de lauriers sportifs

**Des nouvelles infrastructures, un solide vivier de bénévoles, des disciplines variées, et peut être au bout du match, une distinction, celle de ville la plus sportive. Treillières s'habille de sa plus belle tenue sportive pour tenter de décrocher les lauriers du label national.**



**Treillières, ville la plus sportive ?**

I-0. La Ville de Treillières a bien été présélectionnée au label de ville sportive et au challenge de la commune la plus sportive des Pays de la Loire. Reste à transformer l'essai. Mais pour voir l'entrée de la commune parée d'un panneau aux flammes olympiques, signe de son engagement singulier en faveur du sport, le match n'est pas terminé. « *Nous sommes à la mi-temps du challenge* », précise Mickaël Mendès, adjoint au maire délégué aux sports, « *il nous permettra peut être de mettre en évidence de façon encore plus significative notre très forte dynamique associative, sportive et éducative.* »

## Des chances de gagner ?

Avec son terrain de grands jeux, son skate parc, ses deux complexes sportifs, sa nouvelle salle de sports de raquette ou encore sa piste d'athlétisme, Treillières affiche son ambition. Le jury qui s'est déplacé ses derniers jours a évalué à la fois ces nouveaux équipements mais aussi le nombre de pratiquants sportifs, la politique municipale sportive, le budget alloué, etc. « *Avec 29 associations à caractère sportif, près de 2800 adhérents, Treillières dispose de sérieux atouts* » poursuit

l'élue. « *Nous mettons à disposition des sportifs des infrastructures adaptées mais sommes également attentifs pour accompagner les adeptes autonomes, qui pratiquent une activité physique et sportive régulière, libre* ». De la même manière, les grands rendez-vous sportifs consolident la candidature de Treillières, comme commune impliquée dans le développement du sport pour tous. Résultat attendu à la fin de l'année.

## Premiers coups de raquette

Elle était attendue, elle a ouvert ses portes à la fin du mois d'août. La halle de raquette satisfait les premiers utilisateurs – badminton en tête, suivi de tennis et du tennis de table. « *La salle est très agréable, sa surface très bien adaptée à notre discipline* », a indiqué Christian Cordeiro, président du club de badminton de Treillières. « *Cet équipement nous a fait gagner un créneau supplémentaire, et sans doute cela nous permettra d'attirer d'autres adhérents. Notre club compte près de 175 licenciés, en loisirs et compétition* ».



## Danse country, tous en piste !

« *En ligne, en couple, en contrat... Sur une musique catalane, irlandaise, western ou madison* ». Attention, la danse country et son folklore font leur apparition sur la commune. Une nouvelle activité défendue par Sylvie Jégoudez, vice-présidente du Club country Montana. « *C'est en fait un changement de localisation, puisque l'association, née à Vigneux-de-Bretagne, pose désormais ses valises (et ses santiags) les lundis soirs à l'espace Simone-de-Beauvoir. Nous comptons déjà 25 adhérents, mais en attendons davantage : des débutants comme des confirmés* ». Ambiance garantie par Sylvie : « *on danse, on tape du pied, on crie...* »

**Infos au 06 64 48 48 37**



# 21 octobre, c'est la fête du sport !



**C'est une journée entièrement dédiée au sport. Le 21 octobre prochain, les Treilliérains sont conviés aux inaugurations des nouveaux équipements sportifs, comme à la remise des Trophées.**

Il va y avoir du sport ! Trois temps forts en une seule journée, Treillières

proposera à la fois l'inauguration officielle de ses six nouveaux équipements sportifs, une porte ouverte des installations, avec des animations à destination du grand public, ainsi que la cérémonie des Trophées sportifs, en fin de journée. Une soirée ponctuée par un spectacle sportif et un moment convivial. En journée

pour commencer, les habitants pourront s'initier à la pétanque, participer à un concours de tir, se laisser tenter par la découverte du rugby ou s'essayer aux disciplines athlétiques... Pour le plaisir des yeux, les clubs sollicités proposeront aussi des démonstrations et des matchs exhibition avec des joueurs de très bon niveau : badminton, tennis, tennis de table... Un petit train permettra aux curieux de se rendre sur les différents lieux d'animation, des visites guidées et expositions combleront les plus curieux. Débutants acceptés, tenue sportive souhaitée...

*Voir aussi la dernière page de ce magazine.*

## L'amour aveugle du ballon rond

La Fédération française de football recense environ 200 licenciés en cécifoot, dont 25 dans l'agglomération nantaise. Le cécifoot est l'adaptation du football pour les déficients visuels, qu'ils soient malvoyants ou non-voyants. Le ballon de cécifoot renferme une capsule sonore afin de permettre aux joueurs, qui ont tous un bandeau sur les yeux, de repérer le cuir dans l'espace. Derrière chaque but, se place un guide qui, de la voix, oriente le joueur non-voyant. Pour se rendre compte du côté spectaculaire de la discipline, une animation est organisée à Treillières le 18 octobre (14h à 16h) avec les jeunes du Tremplin. Un événement organisé en marge du tournoi de cécifoot organisé le 21 octobre au stade du Buisson de la Grolle à La Chapelle-sur-Erdre.

**Guidés par une capsule sonore...**



## Un club de natation sur le plot de départ ?

Le nouveau centre aquatique de Grandchamp-des-Fontaines / Treillières donne des idées. Sylvain Guillot se lance dans le bain de la concertation, d'abord par « *amour de la discipline* ». Pour ce compétiteur et fin connaisseur des bassins, « *un nouvel équipement est une opportunité évidente pour imaginer une structure associative pour la pratique en loisirs et en compétition. Nous avons eu un écho favorable des élus des deux communes et déjà d'une centaine d'habitants. Des créneaux viennent de nous être attribués* ». Le projet suit son cours.

**Contact : clubnatationtreillieres@gmail.com**

# C'est la renaissance du Haut

*Effervescence autour du Château du Haut-Gesvres. Mobilisation de bénévoles regroupés en association, rénovation soutenue par la commune, l'État et l'Europe, organisation d'événements culturels...*

*Le joyau patrimonial treilliérain renaît peu à peu, porté par la volonté de lui trouver une fonction singulière pour les années à venir. Un projet inscrit sur la durée doit permettre à la bâtisse et à son parc, bien connus des habitants de la commune et alentours, de s'approprier cet espace, qui connaît un éclairage culturel et environnemental inédit, avec l'œuvre intitulée L'Écho du parc.*



L'endroit est magnifique. Située au cœur de la vallée du Gesvres et parcourue par l'un des plus beaux sentiers pédestres de l'agglomération nantaise, elle est là, la fière demeure bourgeoise de 1837, et n'est plus abandonnée à son triste sort. Depuis la naissance de l'association Renaissance du Haut-Gesvres en 2014, le site a pris une toute autre dimension, notamment pour trouver une digne issue à ces années d'abandon, de squat, parfois de pillage. Nombreuses en effet sont les péripéties liées à cette résidence jadis bourgeoise, qui vit passer différents propriétaires fortunés, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avant l'arrivée d'une congrégation religieuse nantaise : Élise et Pierre-Joseph Maës (négociants-armateurs nantais), Edmond Doré-Graslin (homme d'affaires, député et maire de Treillières), Paul Bergue (négociant, vice-consul d'Allemagne), Étienne Sébert (maire de Treillières)... 1977 fut un tournant pour cette bâtisse, plongée au cœur d'un imbroglio judiciaire, avant d'être abandonnée.

## Trois années de travaux

À l'origine, en octobre 2014, François Allard, amateur de ballon ovale pour avoir créé il y a quelques années le Stade treilliérain de rugby, s'était lancé dans cet immense défi : « sensibiliser le public, alerter sur la valeur



*de ce patrimoine, mobiliser fonds et moyens humains pour rénover et trouver des solutions pour faire revivre le château »,* avait-il dit à l'époque. Depuis, le capitaine du manoir n'a pas chômé, multipliant avec une quinzaine de bénévoles les ateliers nettoyage, rénovation, sécurisation durant de très nombreux samedis matins. Les sols et les murs du rez-de-chaussée et du premier étage ont entièrement été mis à nu. Sur la façade nord, l'entourage d'une des 52 fenêtres a été réhabilité bénévolement par Thierry



## Haut-Gesvres

## Renaissance du Haut-Gesvres s'est renouvelée

ce qu'il y avait dans ce château, sur son état, ses mystères. Et puis, un jour, au moment des Journées du patrimoine, on m'a proposé de venir donner un coup de main un samedi matin. C'est comme cela que l'histoire a commencé. J'aime ainsi pouvoir poursuivre l'histoire du Haut-Gesvres...»

**vous affichez un véritable optimisme...**

« Oui, car il faut aller de l'avant, imaginer ce que pourrait être le château demain, pour les habitants, les associations, les touristes. Quand je vois que des événements y sont organisés, notamment avec cette installation artistique, je me dis que le château vit, et c'est tant mieux ! »

**Sur quoi comptez-vous pour mener à bien ce travail ?**

« Du courage, de la solidarité et de la fidélité. Je pense notamment au jeune Romain, la vingtaine à peine, qui n'a pas manqué un samedi matin de rénovation. Son engagement est remarquable. Bien entendu, sans le soutien inconditionnel de la mairie, et de l'Europe désormais, les efforts de l'association seraient vains. Je reste persuadé que des partenariats économiques et des actions de mécénat sont à imaginer. J'ai confiance pour la suite. »

*L'équipe historique de la création de l'association été remplacée par un trio de bénévoles : Fabienne Juin, secrétaire, Patrice Rossard, trésorier, et Philippe Le Cruguel, président. Ce dernier nous a livré ses objectifs pour les années à venir.*



« Je succède à François Allard qui a initié une superbe dynamique autour de ce château. Le défi reste immense car les travaux seront longs. Mais les résultats, dans les étages ou au rez-de-chaussée, sont déjà bien visibles. 100 tonnes de gravats et déchets ont été déblayées, avec sérieux et dans une ambiance toujours conviviale. »

**Quels sont les objectifs à court et moyen terme ?**

« Dans un premier temps, il faut entretenir cette mobilisation, continuer de sensibiliser de nouveaux bénévoles. Il est peut-être trop ambitieux d'imaginer obtenir l'adhésion de tous les Treilliérains, mais il est possible de faire grossir notre noyau d'actifs, encore trop restreint. À moyen terme, le dégagement et l'aménagement de salles – une petite et une grande – restent des objectifs atteignables, d'ici à 2020. »

**Vous ne vous destiniez pas à présider cette association...**

« En effet. Lorsque je suis arrivé sur la commune en 2003, j'ai fait preuve de curiosité, comme beaucoup d'autres, sur



Maignet, tailleur de pierre treilliérain. Reste aujourd'hui à poser la première ouverture offerte par l'entreprise vignolaïse Atlantique ouverture. De même, deux lucarnes ont été rénovées, avec une entreprise spécialisée dans la taille de pierre. C'est bien un signe visible que la vieille demeure reprend peu à peu vie. En s'activant à sa remise en valeur, les bénévoles ont montré la voie, soutenus par la mairie de Treillières qui a financé le changement des lucarnes, à l'identique, pour un montant de 20 000 €.

**UN DON POUR LA RÉNOVATION**

Vous voulez participer à la rénovation du château ? Un don est possible.

- Pour les particuliers : une réduction d'impôts sur le revenu de 66 % du montant du don est possible, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- Pour les entreprises : réduction d'impôts sur les sociétés de 60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire HT.

Don à adresser l'association Renaissance du Haut-Gesvres – Président Philippe Le Cruguel, 3 impasse Sophie-Trébuchet à Treillières.

## L'Écho du parc, en trompe-l'œil



*Le château n'avait jamais connu une telle mise en valeur. Depuis quelques jours, l'œuvre monumentale, signée de l'artiste nantais Tanguy Robert, habille de façon inédite le nord de la bâtisse. L'auteur avait déjà marqué les esprits en imaginant une des installations spectaculaires de l'édition 2017 du Voyage à Nantes, le Paysage glissé, toboggan plongeant dans les douves du château des Ducs de Bretagne.*



**Tanguy Robert, présentez-nous votre travail.**

« C'est une forme de photomontage, une toile géante de

300 m<sup>2</sup> qui épouse l'ensemble du bâtiment et nous livre, en trompe-l'œil, les entrailles du bâti. Elle masque la façade sans occulter le château en cours de restauration. Le visiteur peut ainsi imaginer le magnifique escalier central, mais aussi, en arrière-plan, les extérieurs sud ouverts sur la vallée du Gesvres. L'œuvre donne l'impression de traverser le château, sans y entrer. La toile, prévue pour rester quatre années, se divise en onze morceaux qui peuvent être enlevés provisoirement quand des travaux sont engagés sur une partie de la façade. »

**En quoi ce challenge vous a-t-il attiré ?**

« Déjà, la notion de paysage et de perspective me fascine. Ce parc m'a fait penser à celui d'Alice au pays des merveilles. J'ai aussi été impressionné par

cette restauration colossale entreprise par des bénévoles. Ainsi, la transparence suggérée par cette coupe fait apparaître des silhouettes les représentant au travail. C'est la preuve que le château revit. »

**Le parcours se poursuit dans le parc également...**

« En effet : quatre sculptures en bronze représentant les quatre façades du château ont été installées à différents endroits du site. J'ai souhaité inciter le visiteur à poursuivre l'aventure féérique au fil d'une balade dans le parc, dans l'esprit d'une chasse aux trésors... »

**Qu'attendez-vous du public ?**

« J'aimerais que l'œuvre puisse créer une véritable interaction entre les visiteurs et le parc, en le faisant passer dans un monde onirique. Le regard du visiteur doit lui permettre d'écrire une nouvelle histoire du château. Si l'œuvre pouvait provoquer deux petites secondes de questionnement, faire que les gens s'interrogent : "est-ce bien cela la réalité ?" »

→ Inscrite dans le grand projet d'aménagement Eaux-et-Paysage engagé par le Pôle métropolitain, Erdre et Gesvres et la commune de Treillières, l'œuvre artistique a été financée par la communauté de communes à hauteur de 30 000 euros. À noter que les services techniques de la mairie ont participé à la sécurisation du chantier en remplaçant l'ancienne clôture, en mauvais état, en périphérie du château. Une nouvelle ceinture sécurise ainsi la bâtisse.

→ Les élus du conseil municipal des enfants ont choisi pendant leur mandat de mener des actions en faveur du château. Aussi, ils ont participé à l'inauguration de l'œuvre artistique en proposant une animation *Natur'art* reprenant les thématiques associées comme la flore, le château, les arbres, à partir d'objets et de végétaux ramassés dans le parc etc.



« La rénovation du château de Treillières est un projet de longue haleine. La rénovation a fait l'objet d'une évaluation par un architecte : 1,8 million d'euros seront nécessaires. Si le travail entrepris par les bénévoles a été remarquable, l'Europe et les collectivités locales doivent être à nos côtés pour poursuivre cette aventure. L'idée est, dans un premier temps, de réhabiliter la grande pièce de 360 m<sup>2</sup> du rez-de-chaussée pour la transformer en un lieu public. Il pourrait à moyen terme accueillir des cérémonies, des expositions... »

**Alain Royer, maire de Treillières**



## L'Europe au chevet du Haut-Gesvres



L'association Renaissance du Haut-Gesvres a déposé une demande de subvention, d'un montant de 40 000 € auprès du fonds européen Leader, un programme de financement d'actions de développement local. Cette somme - ajoutée à celle de la subvention de 10 000 € accordée récemment par le conseil municipal - sera mobilisée pour entreprendre des travaux de reprise de la structure du bâtiment, étape incontournable avant la restauration de l'ensemble du rez-de-chaussée. Une seconde sollicitation du fonds Leader, par la commune cette fois-ci, sera utile à la rénovation de la façade sud du château, dont les travaux sont estimés à 105 000 €. Par ailleurs, une campagne de mobilisation de mécénat populaire sera engagée auprès de la Fondation du patrimoine. L'organisation d'une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises devrait être lancée d'ici la fin de l'année.

### ➔ Appel à souvenirs

En partenariat avec l'association Renaissance du Haut-Gesvres et la Ville, l'association Treillières au fil du temps prépare un ouvrage sur les châteaux de Gesvres (XVII<sup>e</sup> siècle) et celui du Haut-Gesvres (XIX<sup>e</sup>). Toutes les personnes susceptibles d'apporter des éléments sont invitées à prendre contact avec l'association.

**Contact :** [www.treillieresaufildutemps.blogspot.com](http://www.treillieresaufildutemps.blogspot.com) et par courriel : [treillieresaufildutemps@gmail.com](mailto:treillieresaufildutemps@gmail.com)  
tél. 06 60 75 75 33

## Souvenirs et sentiments

*Planté comme un fantôme, au milieu d'un parc public de 7,5 ha, en cours de réhabilitation, le château du Haut-Gesvres fascine et interroge. Anonymes ou figures emblématiques liées au site, tous ont dans le cœur une anecdote, un souvenir lié au château.*

### Crash dans le parc

« En 1940, nous n'avions ni eau ni électricité. Pour nous éclairer, mon père avait bricolé une machine très bruyante, rejetant une fumée noire qui empestait, mais elle permettait de nous éclairer », racontait Galiane Albertini-Sébert fille d'Étienne Sébert, alors maire de Treillières et propriétaire dudit château (...) « La vie au Haut-Gesvres était une succession de petits bonheurs simples (...) Le 15 juin 1944, 8 heures, un bombardier B17G s'écrase en contrebas du château du Haut-Gesvres, près du ruisseau, dans un fracas assourdissant. Ce jeudi matin, un office religieux se tient dans l'église de Treillières. Nous l'avons vu arriver, frôlant les toits, l'avion a glissé sur la prairie. Une aile s'est détachée, tuant une vache au passage (...) Sous la rue Étienne-Sébert, il existe un tunnel qui permet à l'eau de s'écouler. Lors des attaques aériennes, on s'y réfugiait pour se protéger. »

Récit collecté en 2002 par l'association Treillières au fil du temps.



### De Dumas aux Jacobins

« J'ai toujours connu le château de la Rivière, bien avant qu'on le nomme château du Haut-Gesvres. C'est toute mon enfance. Mon grand-père venait travailler au jardin du château. En 1899, au décès de Mme Doré-Graslin et au départ de son fils, la demeure a été vendue à Jeanne Réalier-Dumas mariée à Paul Bergue. C'était la petite fille d'Alexandre Dumas. Elle avait de nombreux chiens, de féroces bergers allemands. Je me rappelle aussi que l'on empruntait souvent l'allée du château pour aller à Garambeau. Autre souvenir amusant : aux alentours des années 1980, les dépendances ont été occupées par une secte un peu farfelue : les Jacobins. Ils étaient une douzaine, on ne les croisait pas beaucoup... »

Solange Clouet habite La Rivière depuis toujours, juste à côté du Château.

### Attachée au patrimoine local

« Je suis élue au conseil municipal mais, pour le château du Haut-Gesvres, c'est avant tout mon attachement à la préservation du patrimoine local qui m'a conduite à devenir adhérente de l'association Renaissance du Haut-Gesvres, et modeste donatrice croyant encore au proverbe "ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières". De parents et grands-parents treilliérains, le fait de participer à la sauvegarde d'une bâtisse à l'histoire riche et mouvementée me tient vraiment à cœur. Je suis certaine que les Treilliérains sauront eux-aussi montrer leur intérêt et leur attachement au château du Haut-Gesvres. »

Catherine Cadou, adhérente à l'association et élue treilliéraine.



Madame Bergue et ses employés.

## Une continuité écologique à retrouver

*Dans une volonté de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de la vallée du Gesvres, la ville de Treillières a lancé une étude pour la restauration de la continuité écologique de l'ouvrage du Gesvres.*

C'est l'un des plus beaux cours d'eau du département. Le Gesvres a besoin de s'écouler, de vivre, et que sa faune et sa flore puissent reprendre du terrain. Pourtant, canalisée, asséchée, détournée, cette rivière s'est retrouvée à certains endroits dans un état préoccupant. C'est le cas d'autres cours d'eau de la métropole nantaise, comme la Chézine, le Charbonneau et le Cens. Une étude réalisée au début de l'été par le bureau d'ingénierie Burgeap, spécialisé dans l'environnement, découlera sur un programme d'actions dont la vocation sera de rendre "transparent" l'ouvrage au niveau écologique. Pour Stéphanie Killian, chargée d'études à Burgeap, « pour rétablir l'équilibre biologique du milieu, il est impé-

*ratif de rétablir la morphologie naturelle du Gesvres. Notre phase d'analyse se termine et nous donne déjà quelques indications sur des scénarios d'aménagement possibles. »*

### Favoriser l'écoulement hydraulique

Tout ne pourra se faire en un claquement de doigt. Le rétablissement d'une vie aquatique riche et variée est lié à la réduction de la pollution. Le barrage du Gesvres fait à ce titre l'objet d'une attention particulière. Son aménagement fait partie d'une des actions subventionnées par Erdre et Gesvres et l'État, dans le cadre du dispositif "territoire à énergie positive". Comme l'explique Stéphanie Killian, « l'actuel

*ouvrage pose certaines problématiques environnementales, liées à l'accumulation d'envasement qui a une incidence sur les habitats et sur la qualité de l'eau. Ainsi, les obstacles à la bonne circulation des espèces aquatiques et des sédiments seront supprimés, mais cela ne veut pas dire que le barrage, appelé cascade, va disparaître. Il existe bien d'autres alternatives pour favoriser l'écoulement hydrau-*



*lique. »* En outre, les travaux menés doivent permettre à certaines espèces de poissons, comme la truite fario, de retrouver leur migration naturelle.





## Un raid en forme de voyage solidaire

Dans le magazine précédent, nous avons annoncé le grand départ d'Europ'raid. L'édition 2017 de ce rallye solidaire s'est achevée cet été après 10 000 km parcourus à travers 20 pays, en 23 jours, à bord de Peugeot 205.



150 équipages, 427 participants venus de toute la France, dont trois comptant des équipiers treilliérains. Totally raid, équipage 100 % féminin, Ent'raid et Men in raid. Tous sont rentrés de ce périple culturel et solidaire, après avoir traversé 20 pays et surtout apporté quelques centaines

mécanique et productique a mené sans négliger un seul détail : la voiture, l'organisation, la communication, notamment via un compte Facebook pour informer en temps réel de l'avancée de la course... « *Passionné par l'automobile et par les voyages, j'avais notamment à cœur d'acheminer*

rassemblé grâce notamment à la collecte organisée au début de l'été au Super U de Treillières\*. Sur place, en Bulgarie notamment, après une visite de l'école et un spectacle de bienvenue, les participants ont visité deux des cinq villages Roms d'où sont originaires les enfants. « *Paysages contrastés, atypiques, nous avons découvert une autre Europe* », a indiqué sur son compte l'équipage Ent'raid, postant des photos de Macédoine, de Pologne, d'Albanie... « *Malgré les aléas du retour (c'était assez folklorique), nous sommes revenus le 20 août dernier avec le sentiment d'une mission accomplie* ». Au sein de l'équipage, Antoine Branchereau, Treilliérain de 20 ans, pense à de prochains défis, personnels, professionnels, solidaires. Et pour créer encore davantage de liens entre les générations, une soirée de présentation de ce voyage sera organisée à l'automne prochain auprès des personnes âgées de la commune.

\* la collecte du mois de juin à Super U a permis de récolter 1 637 kg de denrées alimentaires, 125 kg de produits d'hygiène et divers. Merci pour votre générosité !



de kilos de fournitures scolaires pour des écoles et associations locales. Le Treilliérain Damien Esnaud était à l'origine de la création de Men in raid, un défi que l'étudiant en génie

*le matériel dans une école et de participer de cette façon à une action solidaire.* » Cartables, cahiers, crayons, gommes, règles... Une grande partie de ce petit matériel a pu être

### PERMANENCES de CLIC

Le CLIC est un centre d'accueil et d'information pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leurs familles. Des permanences sont organisées à Treillières tous les lundis matin de 9 à 12 heures à l'Espace social enfance.  
**Tél. 02 28 02 25 45**



## Les Bassins d'Alphéa dans le grand bain

Plouf ! Au 27 septembre, le nouveau centre aquatique s'ouvre à la baignade, aux plongeurs et plaisirs aquatiques en famille. Un équipement intercommunal attendu par tous les habitants de Treillières et alentours.

Il y a quelques jours, les Bassins d'Alphéa proposaient des portes ouvertes pour les premiers curieux en tenue de bain. Pour les autres, les séances de rattrapage, c'est désormais tous les jours, parfois même jusqu'à 20h ou 21h30 (les jeudis et vendredis). Différents espaces et activités d'apprentissage, de loisirs et de sport-santé sont proposées : espace aquatique adapté aux petits et aux grands, avec notamment un bassin sportif de cinq lignes d'eau, une aire de jeux aquatiques ("splashpad"), espace bien-être pour se ressourcer, avec Jacuzzi, douches sensorielles... En extérieur aussi, lorsque la météo le permet, des plages végétales ont été aménagées. Les baigneurs peuvent aussi reprendre des forces à l'espace snack.

### Place à la détente

Unique dans la région, les Bassins d'Alphéa seront le paradis des enfants et des familles. Différentes formules d'abonnements permettent aux visiteurs de profiter de l'équipement, selon leur rythme et leurs envies : activité de bébé nageur, stage natation pendant les vacances scolaires, pratique libre... C'est le second centre aquatique d'Erdre et Gesvres, après celui de Nort-sur-Erdre ouvert en juillet 2014. Une aubaine pour les scolaires de Treillières qui disposent désormais d'un outil adapté pour apprendre à nager. Quelques conseils avant de vous présenter aux Bassins d'Alphéa : un maillot de bain est indispensable (shorts et bermudas interdits), une pièce de 1€ pour les casiers à consigne est utile. La douche est obligatoire... Bonne baignade !

### → Cheminements cyclables

Dans la continuité des aménagements d'accès au centre aquatique, une liaison cyclable a été réalisée rue des Moulins (passée en sens unique) pour rejoindre la route de Sucé. Pour un montant de 75 000 €.



**Centre aquatique  
Les Bassins d'Alphéa**  
RD 26 - route du Moulin des  
Landes à  
Grandchamp-des-Fontaines,  
tél. 02 28 24 24 60  
Plus d'info sur  
[www.lesbassins.fr](http://www.lesbassins.fr)

### Erdre et Gesvres sur les réseaux sociaux

Pour rendre plus vivante son actualité et informer les habitants en direct, Erdre & Gesvres est désormais présent sur Facebook, Twitter, Instagram et Youtube !







Les Churchfitters

## Kenavo, les Celtomania !

À l'automne, le festival Les Celtomania débarque dans seize communes du département pour une programmation dédiée à la culture celtique, avec une grande diversité de genres. Parmi les rendez-vous phares, notons notamment la venue de Gilles Servat le 7 octobre à Bouvron, de Cécile Corbel, le 15 octobre à Saint-Jean-de-Boiseau, du bagad Kemper et ses invités, Marhe Vassalo et Sylvain Giro, le 13 octobre à La Chapelle-sur-Erdre. Mais c'est bien à Treillières que le festival,

dont c'est la 28<sup>e</sup> édition, débutera : la salle Simone-de-Beauvoir accueillera Les Churchfitters, illustre groupe de la scène folk celtique en France, le 6 octobre à 20h30. Le quatuor délivrera un regard expérimenté et plein d'humour sur la musique folk, dans lequel les sonorités celtiques croisent les rythmes pop rock.

**Les Celtomania, ce sont aussi des bals, des projections cinéma et des expositions. Du 6 octobre au 12 novembre, tél. 02 40 54 20 18. [www.celtomania.fr](http://www.celtomania.fr)**

### Les rendez-vous de la BIBLIOTHÈQUE

#### → Les bébés lecteurs,

- Mercredi 4 octobre à 10h et à 11h
- Samedi 7 octobre à 10h30
- Mercredi 8 novembre à 10h et à 11h
- Mercredi 6 décembre à 10h et à 11h

#### → Apéro-lectures

Sur le thème du bizarre, avec un intervenant surprise : vendredi 13 octobre à 19h

#### → Le mercredi des histoires, 15h30

- Le 18 octobre
- Le 15 novembre

#### → Histoires de Noël

- Mercredi 20 décembre à 15h30



### Jérémie

Sortie du livre écrit par Françoise Richard-Tardivel, en hommage à son fils Jérémie, décédé d'une leucodystrophie, il y a douze ans. Disponible chez les commerçants, dans les commerces culturels et le Super U de Treillières.

#### Horaires d'ouverture au public

- Mardi :** 16h à 18h  
**Mercredi :** 10h à 12h – 14h à 18h  
**Judi :** 10h à 12h  
**Vendredi :** 16h à 19h  
**Samedi :** 10h à 12h30 - 14h à 16h30  
**Dimanche :** 10h30 à 12h  
 Fermée le lundi

12 place de la Liberté - 44119 Treillières  
 Tél. 02 40 94 61 76  
[www.bibliotheques.cceg.fr](http://www.bibliotheques.cceg.fr)

## Hors-saison, acte 3

**Troisième saison culturelle pour Hors-saison, la programmation culturelle d'Erdre et Gesvres : spectacles, animations, rencontres viennent ponctuer l'année d'échappées artistiques et conviviales, pour tous les âges.**

- Le prochain spectacle se joue le 7 octobre à Sucé-sur-Erdre, il s'agit de *Wij/Zij*, une sorte de recette pour survivre et sourire aux drames de la vie.

- Plus près de Treillières, c'est à Grandchamp-des-Fontaines (à la MAS Diapason, rue de Treillières) que le public pourra découvrir **Gribouillie** : s'accaparer l'espace, l'explorer, le découper, l'encercler, le déplacer, le chanter, le scrabuiller, l'entourlouper, le chiffonner, le suspendre, le faire sonner... *Gribouillie* s'en charge ! Accompagnée de son chariot de papier blanc, *Gribouillie* déambule et déploie une immense page blanche qui révèle ses mystères. À chaque dépliage, armée de son pinceau, *Gribouillie* dépose une trace. Les 20 et 21 octobre à 9h30 et à 11h.

- Enfin, troisième rendez-vous significatif de Hors-Saison : le théâtre d'objet **Frères** est un spectacle plein de poésie (pour les tout-petits) qui fera escale le 8 décembre (à 20h30), espace Simone-de-Beauvoir à Treillières.

**Infos sur [www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)**



LES ÉCHAPPÉES CULTURELLES  
 EN ERDRE & GESVRES | 2017 2018

### ENFANCE – JEUNESSE

#### Créations d'emplois saisonniers

Pour faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants le mercredi et pendant les petites vacances scolaires sur l'ensemble des structures enfance-jeunesse, le conseil municipal a validé le recrutement d'adjoints d'animation :

- 12 postes pour les mercredis, et 14 postes pour les petites vacances scolaires pour le centre de loisirs,
  - 2 postes pour les mercredis, vendredis et samedis et 3 postes pour les petites vacances scolaires au Service Animation Jeunesse,
  - 2 postes pour les mercredis et 2 postes pour les petites vacances scolaires pour le Tremplin.
- Décision prise à l'unanimité le 12 juin 2017.

#### Créations d'emplois pour l'accueil périscolaire

Depuis la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la collectivité doit chaque année créer des emplois afin de faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants en période périscolaire. Ainsi, le conseil municipal a validé le recrutement de 15 adjoints d'animation à temps non complet, dont 1 poste pour les jours

d'accueil d'enfants en situation de handicap).  
Décision prise à l'unanimité le 12 juin 2017.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Hommage public à Jean-Paul Aubin

« Le décès de Monsieur Jean-Paul Aubin, maire de la commune de 1983 à 2001 et maire honoraire, intervenu le 18 mai 2017, a ému l'ensemble des élus du conseil municipal », a indiqué Alain Royer, maire de Treillières. « Compte tenu de son dévouement et les services éminents rendus à la commune et afin de lui rendre hommage, à titre de reconnaissance publique pour l'ensemble de ses actions en faveur de la commune, le conseil municipal a décidé d'accorder à titre gracieux une concession de 30 ans dans le cimetière communal à la famille de Jean-Paul Aubin. »

Décision prise à l'unanimité, le 12 juin 2017 juillet.

#### Un contrat aidé pour l'accueil parents-enfants

Le Lieu d'accueil enfants-parents est un espace de paroles et d'écoute pour rompre l'isolement social, conforter la relation parent-enfant, valoriser les compétences parentales et prévenir les situations à risque. Afin de conduire un projet intercommunal avec quatre autres communes d'Erdre et Gesvres, le conseil municipal s'est prononcé

favorablement au recrutement d'un agent en contrat aidé de 9 mois sur la base de 24h/hebdomadaires pour conduire un diagnostic sur les communes concernées.

Décision prise à l'unanimité, le 6 juillet 2017.

### URBANISME ET AMÉNAGEMENT

#### Vente en l'état futur d'achèvement

Le local de la future médiathèque est matériellement et techniquement indissociable de l'immeuble qui sera construit et dans lequel il s'insère. Ainsi, les travaux ne peuvent être réalisés par un autre opérateur économique que celui en charge de la partie principale de l'immeuble à construire. La SCCV Villa Parnasse du groupe immobilier Gambetta souhaite réaliser une opération immobilière de construction de logements sur les parcelles cadastrées AP 113 et 115. Il a été convenu que la commune de Treillières rachète en l'état futur d'achèvement un local livré brut de béton d'une surface brute de 842,37 m<sup>2</sup> et 10 places de stationnement dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite sur le terrain d'assiette cadastré AP 115.

La vente est conclue moyennant 1,040 M€, une décision validée par le conseil municipal, avec 22 voix pour et 6 voix contre. Le 24 avril 2017.



La villa Parnasse, secteur des stades.

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.





La future école maternelle.

### Marchés publics pour l'extension de l'école Alexandre-Vincent

Le 13 mars 2017, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet détaillé concernant l'extension de l'école Alexandre-Vincent, pour un montant des travaux prévisionnel de l'extension évalué à 1 707 625 €. Après une procédure de consultation, le conseil municipal a proposé de passer différents marchés publics auprès d'entreprises dont, (entre autres) :

- Terrassement / Gros œuvre, entreprise BOISSEAU BATIMENT, 375 000 € (lot 1)
  - Menuiseries extérieures aluminium, entreprise ERDRALU, 105 450 € (lot 5)
  - Menuiseries intérieures bois, entreprise AMH, 124 839 € (lot 16)
  - Cloisons sèches / plafonds plaques de Plâtre, entreprise ART BAT SYSTEM, 84 102 € (lot 7)
  - Chauffage / ventilation / plomberie / sanitaires, entreprise FORCENERGIE, 278 000 € (lot 13)
- Voté le 6 juillet avec 23 voix pour, 6 abstentions.

### Marchés publics pour la création de la nouvelle école maternelle

Le 23 janvier 2017, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet

détaillé concernant la nouvelle école maternelle, pour un montant des travaux évalué à 3 721 923 €. Après une procédure de consultation, le conseil municipal a proposé de passer différents marchés publics auprès d'entreprises dont, (entre autres) :

- Gros œuvre, entreprise BENETEAU, 609 000 € (lot 1)
- Charpente bois, bardage, couverture zinc, entreprise VERON DIET, 495 749 € (lot 3)
- Menuiseries extérieures aluminium, entreprise RAMBAULT, 278 043 € (lot 5A)
- Chauffage / ventilation, entreprise LUCATHERMIE, 339 800 € (lot 12)
- Terrassement / assainissement / voirie, entreprise LANDAIS, 334 858 € (lot 15)

Voté le 6 juillet avec 23 voix pour, 6 abstentions.

**Pour Frédéric Chapeau**, adjoint au maire délégué aux travaux et infrastructures, « le programme fixait comme objectif une performance énergétique RT2012 moins 20% et une consommation d'énergie primaire de niveau Effinergie+. De même, des tests d'étanchéité à l'air seront faits. En tenant compte de plusieurs critères – le coût, la technique, le respect des normes, la qualité... –, la collectivité va disposer d'une école de bonne qualité

de structure, conforme aux normes environnementales ».

### Marchés publics pour la création d'un pôle petite enfance

Le futur pôle enfance, famille et solidarité regroupera plusieurs services : le relais assistantes maternelles (Ram), la passerelle, le centre communal d'action sociale (CCAS) et les permanences de la protection maternelle et infantile (PMI). Le 4 juillet 2016, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet détaillé concernant le futur pôle petite enfance/solidarité, pour un montant des travaux évalué à 748 582 €. Après une procédure de consultation, le conseil municipal a proposé de passer différents marchés publics auprès d'entreprises dont (entre autres) :

- Gros œuvre, entreprise BLANDIN, 162 000 € (lot 1)
  - Menuiseries extérieures aluminium, entreprise ERDRALU, 74 880 € (lot 5)
  - Électricité, entreprise treilliéraine HOULIER, 45 688 € (lot 9)
  - Chauffage / ventilation, entreprise ALEXEN, 96 000 € (lot 10)
  - Peinture, isolation thermique par l'extérieur, entreprise treilliéraine GUICHARD, 51 217 € (lot 12)
- Voté le 6 juillet avec 23 voix pour, 6 abstentions.

Prochain conseil municipal les lundis 2 octobre et 20 novembre 2017 à 19h

## Assainissement : 1,8 M€ pour la suite des travaux



**Mise en conformité du réseau pluvial et dispositifs de stockage des eaux pluviales, réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement eaux usées... Les travaux d'assainissement ont mobilisé ces dernières années des investissements lourds pour la commune, notamment à Garambeau.**

Compétentes en matière d'assainissement collectif, les communes sont tenues de mettre en œuvre ce service public. Sur Treillières, le secteur de Garambeau a focalisé un investissement communal important ces dernières années. « Depuis la rentrée, des reprises du réseau sont réalisées pour garantir la conformité de celui-ci », indique Jean-Claude Salau, adjoint au maire délégué aux travaux. « Ces investissements indispensables, qui doivent s'achever fin octobre, nécessitent ponctuellement la réouverture de certaines voiries ». Pour les années à venir, le programme d'assainissement se

poursuit : sur la période 2018 – 2019, la ville de Treillières a sollicité le cabinet d'études 2LM pour assurer la maîtrise d'œuvre et différentes études sur les réseaux de secteurs communaux : La Frosnière, la Gréhandière, la Gergaudière, la Jaudinière, La Sionnière et Le Tertre sont potentiellement concernés par ces travaux. Pour l'ensemble de ces secteurs, la ville a estimé un montant prévisionnel de travaux de 1,8 M€. Dans un premier temps, la tranche ferme concerne le secteur de la Frosnière : le démarrage des travaux est prévu au printemps 2018.

### Démolitions programmées

D'ici la fin octobre, deux anciennes maisons inhabitées seront déconstruites par la mairie afin de laisser place à différents aménagements. Ainsi, la "maison Allard" sera supprimée pour permettre l'agrandissement



du carrefour entre la rue Étienne-Sébert et la rue de la mairie, facilitant ainsi la giration des transports scolaires. Des places de stationnement seront également créées. De même, la déconstruction de la "maison Berthet" est nécessaire pour l'aménagement d'un square face à l'église, et de nouvelles places de stationnement. Les travaux débiteront au mois d'octobre, jusqu'à la fin de l'année.

### Stationnement



Dans le cœur du bourg, l'opération du pôle de santé s'achève. À l'exception des deux places de stationnement liées aux logements, les autres places seront rétrocédées dans le domaine communal.

### Travaux de voirie

L'aménagement de la rue de Malandré s'est achevé fin juillet (coût : 263 000 €), et concernant le chemin de Bataille, les travaux de voirie sont terminés, et ceux portant sur les accotements différés en raison des interventions du Sydel pour la dépose des poteaux (coût : 86 400 €).



## Protéger le territoire grâce à la Safer



**À travers des études et jusqu'à la réalisation d'opérations foncières, les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) jouent un rôle majeur dans l'aménagement du territoire rural. À ce titre, la ville de Treillières a souhaité davantage solliciter la Safer pour des préemptions\*, à chaque fois que la situation le nécessite.**

Dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers, favoriser l'installation des jeunes ; protéger l'environnement, les paysages et les ressources naturelles ; accompagner le développement de l'économie locale... En achetant des biens agricoles ou ruraux puis en les revendant à des agriculteurs, des collectivités, des établissements publics (...), la Safer participe au maintien de la vocation agricole d'un territoire, et elle évite également la spéculation foncière. C'est pour cette raison que la commune a désormais engagé une action volontariste en accentuant sa veille foncière sur les cessions des terrains en zone agricole et, à chaque fois que la situation le nécessitera, elle

fera appel à la Safer pour des préemptions\*. Ce recours permettra notamment de consolider des exploitations afin de permettre à celles-ci d'atteindre une dimension économique satisfaisante, de sauvegarder son caractère familial, et d'une manière générale, de protéger l'environnement en mettant en valeur les espaces agricoles et naturels périurbains. Pour répondre à ces objectifs, la commune a demandé plusieurs préemptions depuis le début de l'année.

*\*Un droit de préemption permet d'acquérir en priorité, à certaines conditions, les fonds agricoles ou terrains à vocation agricole, ou les terrains compris dans un espace naturel et rural.*



### L'église retrouve son lustre

La rénovation est prévue sur trois années. Les premiers travaux de restauration portant sur le chevet sont achevés, redonnant à l'édifice son éclat d'antan : les cinq travées concernant le chœur de l'église ne se dissimulent plus sous les échafaudages. À ces travaux, qui ont coûté 91 800 € à la mairie, s'ajouteront ceux portant sur la façade nord et celle du parvis.

Autre symbole du renouveau, la statue de la Vierge a profité du ravalement de l'église pour être restaurée ; elle a depuis retrouvé sa place originelle.

### Locaux jeunesse en rénovation

Mis à mal par un incendie en début d'année, les locaux du Tremplin au Haut-Gesvres, sont en rénovation. Quasiment achevés, les travaux ont été pris en charge par la mairie pour un coût total de 83 000 euros.

# Une terre au goût parfois amer

La pression foncière, la baisse des revenus et la question de la transmission des exploitations fragilisent les paysans. À Treillières, les neuf sièges d'exploitations restants s'interrogent sur leur avenir.



Jean-Paul Bergot

Le constat n'est pas récent : coûts de production en hausse, rémunération en chute libre... La réflexion sur un nouveau modèle agricole, en lien avec les préoccupations sanitaires et environnementales, pose question. « Il y a 25 ans, il fallait que je produise un litre de lait pour m'acheter une baguette de pain. Aujourd'hui, trois litres sont nécessaires ». Le constat est celui de Jean-Paul Bergot, agriculteur au GAEC de Garambeau. « Quelque chose ne va plus », en témoigne le cours du prix de 1 000 litres de lait, passé de 384 € en 2014 à 301 € en 2016. « Et ce qui m'agace le plus, c'est que le consommateur n'en profite pas ». « À ces tarifs, on ne peut que se décourager », insiste Maurice Leparoux, éleveur au sud de la commune. « En fin d'année, je pars à la retraite, sans savoir si mon outil agricole servira à quelqu'un. »

## L'amour du métier

Aux difficultés économiques réelles s'ajoutent les soucis occasionnés par la faune sauvage qui « se rapproche des zones urbaines et complique notre travail » (Maurice Leparoux), ou ceux liés « à une administration et une réglementation qui alourdissent notre charge de travail quotidienne » (Jean-Baptiste Busson, de la ferme de Chavagnes). Pour faire en sorte que la jeune génération reprenne le flambeau, il faut rassurer et lever les incertitudes. Pour y parvenir, les élus de Treillières ont engagé, en partenariat avec Erdre et Gesvres et la Chambre d'agriculture, une démarche de concertation avec les agriculteurs afin d'envisager différents scénarios

possibles, et préparer les transmissions d'exploitations qui se profilent dans les mois et années à venir. Jean-Baptiste Busson en est encore au début de sa carrière, et il cultive l'optimisme, faisant un bilan de ses dix premières années d'exploitation : « On a véritablement amélioré et modernisé l'outil existant, au niveau réglementaire, sanitaire, formation... Aujourd'hui, notre élevage de volaille est sain, garanti zéro antibiotique... » Le plaisir de l'élevage est bien là, et d'ailleurs, tous les agriculteurs rencontrés indiquent « aimer leur métier, même s'il n'est pas assez rémunérateur ».

## L'influence de la métropole

« On s'accroche comme on peut », dit Jean-Paul Bergot. « Mes outils agricoles sont amortis, mais pour un jeune qui s'installe, c'est l'obligation d'avoir recours à des emprunts pour pouvoir travailler... » « On n'a jamais compté nos heures, mais la récompense n'est pas au bout du chemin », poursuit Maurice Leparoux : « tout le monde dit aimer et soutenir l'agriculture, et pourtant l'activité perd du terrain. » Sur Treillières, 1 500 ha\* sont exploités par l'agriculture, ce qui correspond à 51 % de la surface totale de la commune. Cette agriculture reste influencée par la proximité de la métropole nantaise, notamment au Sud où le parcellaire est discontinu, et mité par les activités non agricoles. Les agriculteurs se sentent parfois étrangers à l'aménagement du territoire. « En matière de déplacement notamment, les axes routiers ne sont pas toujours adaptés au passage des engins agricoles », souligne Jean-Baptiste Busson, « et pourtant il faut bien nous déplacer vers nos parcelles qui peuvent être aux quatre coins de Treillières ».

\* chiffre de juin 2017



Maurice Leparoux



## Communication et vente directe



Jean-Baptiste Busson

« La vitrine agricole française est belle, mais derrière, les problèmes subsistent. » Pour Jean-Paul Bergot, « les gens s'imaginent mal le poids de nos coûts de production, et de nos contraintes techniques. »

Par exemple, l'exploitant dit privilégier la collecte de lait de nuit, pour ne pas gêner les cars scolaires en journée. « De même, on effectue les manœuvres d'ensilage le mercredi car c'est le jour où on perturbe le moins la circulation ». En d'autres mots, les agriculteurs s'adaptent à la vie périurbaine, et attendent un peu un retour d'ascen-

seur. En développant la vente directe, la ferme de Chavagne a bien créé un lien privilégié avec le consommateur, qui se rend compte du travail réalisé, « d'autant plus que les gens sont attachés à la bonne alimentation, à la consommation de produits sains », insiste Jean-Baptiste Busson. « Il faut poursuivre ce travail de séduction pour maintenir notre activité, et faire connaître notre travail au plus grand nombre ».



« La réflexion que nous menons poursuit l'objectif de définir le rôle que peut jouer la collectivité pour maintenir les sièges d'exploitation et appréhender les conséquences possibles de la disparition des sièges. En rencontrant régulièrement les agriculteurs, nous recherchons des solutions pour consolider le parcellaire agricole, notamment par la reconquête des friches et la préemption éventuelle de parcelles. Mais la question du maintien de l'activité agricole ne se limite pas à Treillières. »

**Alain Royer,**  
maire de Treillières

## Agriculture utile au paysage

La recette est bien celle-ci : les habitants ont besoin de l'agriculture et vice-versa. Et l'utilité agricole va bien au-delà de sa fonction nourricière. Comme l'explique Jean-Paul Bergot, le paysan a une incidence sur le paysage : « tous les habitants souhaitent disposer d'un cadre de vie naturel, vivre en ville à la campagne, en particulier à Treillières. Mais ce modèle d'aménagement est bien lié à l'agriculture, c'est bien nous qui façonnons le paysage, par le biais de nos cultures ou des chemins de remembrement que nous avons créés, que nous entretenons, et qui profitent à tous. » Et pour convaincre de l'utilité de défendre et de sauver l'activité agricole, il s'interroge : « Demain, sans agriculture périurbaine, à quoi ressemblera notre cadre de vie ? »

### 15 actifs à Treillières

Lait (3 exploitations), volailles fermières et viande bovine (1), grandes cultures et viande bovine (1), viande bovine (2), paysan-boulangier et fraises (1) et exploitation équestre (1).

## Treillières Autrement

### LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

A l'heure où les collectivités doivent démontrer leur efficacité dans un contexte financier de plus en plus contraint, nous pouvons que nous réjouir de la réussite de la rentrée scolaire 2017 qui a permis d'accueillir 103 élèves de plus qu'en 2016, dans des conditions saluées par les professionnels de l'éducation nationale.

Le groupe Vivre à Treillières a douté tout ce premier semestre, des capacités de la commune à assurer une rentrée de qualité. Aujourd'hui, il reproche le manque d'anticipation de la majorité à répondre aux besoins en équipements scolaires. Une mauvaise foi avérée au regard de son programme 2014-2020 qui ne prévoyait RIEN en terme d'extension ou de construction d'écoles !

Notre programme politique inscrivait quant à lui un diagnostic exhaustif des besoins scolaires futurs. Au vu du résultat, un plan d'actions a été décliné compatible avec le plan pluri-annuel d'investissements 2014-2020 de la ville. Aujourd'hui, ce projet d'envergure entre dans sa phase opérationnelle : extension des écoles existantes et construction d'une nouvelle école maternelle. Nous nous en réjouissons.

Cette expression politique est l'occasion pour notre groupe de saluer la mobilisation de tous : élus, professionnels des services municipaux et notamment la direction famille éducation, la direction de l'urbanisme, les services bâtiments et espaces verts, les directions d'école, les parents d'élèves, les services de l'éducation nationale et de la caisse d'allocations familiale pour ce qui est des locaux péri-scolaires...

Quoique certains en disent, nous maintenons le cap dans l'intérêt de tous, y compris en matière de préservation de l'environnement. Un dossier complet sur les mesures prises en matière d'économie d'énergie sera d'ailleurs prochainement publié dans le magazine municipal.

Très cordialement,

Les élus du groupe majoritaire.

[www.treillieresautrement.com](http://www.treillieresautrement.com)  
 Nous contacter : [treillieresautrement@orange.fr](mailto:treillieresautrement@orange.fr)

## Vivre à Treillières

### LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Sur notre commune, toutes nos écoles primaires publiques connaissent des chamboulements en cette rentrée scolaire. L'augmentation des effectifs demande des capacités supplémentaires. Pour y répondre, la municipalité a lancé des travaux nécessaires mais tardifs. En effet, les extensions des écoles et la nouvelle école vont arriver bien tard. Plusieurs modulaires ont été installés et les enfants vont devoir vivre une partie de leur scolarité dans ces constructions temporaires. Ces surcoûts auraient pu être évités en anticipant ces travaux 2 ans plus tôt. Lorsque nous étions aux responsabilités, nous avons fait avec les services municipaux une prospective sur les besoins en capacité scolaire. En 2011 et 2012, nous avions alors prévus qu'il y aurait autour de 1129 élèves à la rentrée 2017. La réalité : 1135 élèves étaient inscrits en juillet dernier pour cette rentrée... Il y est étonnant et incompréhensible que la municipalité actuelle ne se soit pas appuyée sur nos prévisions.

8 millions d'euros d'investissement dans des nouveaux bâtiments municipaux viennent d'être votés ces derniers mois. Pas une seule de ces constructions ne sera exemplaire lors de sa livraison sur cet enjeu qu'est la transition énergétique, enjeu dans lequel notre commune doit s'impliquer à fond. Ces projets engagent la commune sur des dizaines d'années et aucun d'entre eux ne validera des labels d'efficacité énergétiques audacieux. La conséquence directe sera que les frais de fonctionnement pour leur confort d'utilisation seront importants. Beaucoup de communes construisent déjà en « passif » et/ou préparent la réglementation thermique 2020 (RT-2020). Rien de cela à Treillières : la nouvelle école suivra une norme 3 fois moins performante que le « passif », 4 fois moins que la RT-2020, les extensions des écoles et le futur pôle enfance devraient être au label ancien et déjà dépassé de la réglementation thermique 2012.

Se lancer vers des labels d'efficacité énergétique audacieux, c'est bien sûr un choix pragmatique et de bon gestionnaire sur les futurs frais d'entretien et coûts d'énergie. Mais il nous semble aussi que c'est un choix politique et une responsabilité à prendre au niveau de notre commune pour protéger notre planète et notre environnement au quotidien. La municipalité actuelle ne le fait pas en ratant sa transition énergétique. Il nous faudra y remédier.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais

[www.vivreatreillieres.com](http://www.vivreatreillieres.com), [vat@vivreatreillieres.com](mailto:vat@vivreatreillieres.com),  
 twitter : @Info\_VAT



## PERMANENCES

### La psychologue de l'école des parents

Espace social enfance, de 15h à 18h, sur RDV au 02 40 16 72 33

### Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens. Sur RDV au 02 40 68 70 04

### Élisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux.

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 02 40 99 09 40

### Le conciliateur de justice

**François Logodin**, tous les lundis de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

### ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pour répondre aux besoins urgents de la population treilliéraine. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

### CCAS DE TREILLIÈRES

Tél. 02 40 94 52 42

### SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15  
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

### LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

### POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église  
Ouverture du **lundi au jeudi** de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15  
Le **vendredi** de 9h à 12h15 et de 14h à 16h15.  
(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)  
Contact :  
police.municipale@treillieres.fr  
Tél. 02 40 26 83 89

### GENDARMERIE

de La Chapelle-sur-Erdre  
Tél. 02 40 72 07 01

### DÉCHETTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9h à 12h et 14h à 17h  
mardi : 14h à 17h ;  
samedi : 9h à 17h  
Tél. 02 51 12 10 42  
Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.



## LES TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES

À l'occasion d'un diagnostic sur les membranes, les services techniques de la SAUR, gestionnaire déléguée des services à l'environnement pour les collectivités locales, ont récupéré dans les bassins de la station d'épuration beaucoup de déchets divers : coton-tige, lingettes, litières de chat, aiguilles... Ces déchets peuvent dégrader ou percer les membranes, ce qui peut avoir comme conséquence le renvoi d'eaux insuffisamment traitées dans le réseau, occasionnant des frais conséquents pour la commune. L'accumulation de ces objets, qui devraient finir leur vie dans une poubelle plutôt que dans les toilettes, viennent obstruer, déformer les parois de canalisations et parfois faire remonter des odeurs nauséabondes dans la maison. Alors, plus que jamais, évitons de confondre nos canalisations avec nos poubelles !

## UN BROYEUR À VÉGÉTAUX À MOITIÉ PRIX

La réduction est valable dans la limite de deux demi-journées ou d'une journée par famille par an chez les loueurs conventionnés. Cette opération, menée en partenariat avec la communauté de communes Erdre et Gesvres, est reconduite jusqu'en septembre 2018. Sur Treillières, la location peut s'effectuer chez LP Location matériels, Le Pigeon Blanc, tél. 02 28 07 96 23. Formulaire à remplir sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)



## DES TÉLÉ-PROCÉDURES POUR ALLER PLUS VITE

Les procédures de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Il n'est plus nécessaire de se rendre en préfecture pour de nombreuses démarches administratives. Elles peuvent être effectuées en ligne, 24h/24, 7 j/7. C'était déjà le cas pour la demande de carte nationale d'identité depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017. Cela s'étend désormais aux permis de conduire et aux cartes grises...  
Infos au 02 40 41 20 20, [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## SEPTEMBRE

## Journées du patrimoine

Les habitants sont partis à la découverte de Treillières à l'occasion des dernières Journées européennes du patrimoine. Découverte des villages : un puits à la Bourguillère, un four à La Frosnière, un autre four et un manoir - métairie à La Louinière... Au travers de balades commentées organisées conjointement par la Ville, l'association Treillières au fil du temps et le groupe Randonnée nature, les habitants ont pu découvrir l'histoire des villages, l'habitat rural et les usages d'antan. Un regard était aussi possible à la fontaine Saint-Symphorien, construite en 1938, et ouverte au public trois jours par an, depuis qu'un accord a été trouvé en 2015 pour assurer la servitude des lieux.



## OCTOBRE

**Dimanche 1<sup>er</sup> - 8h-18h30**

**Championnat des clubs**

**Pétanque club**

Boulodrome stade de la Rinqais

**Lundi 2 - 19h**

**Conseil municipal**

Salle du conseil

**Vendredi 6 - à partir de 19h30**

**Celtomania** : concert des Churchfitters

Espace Simone-de-Beauvoir

(lire aussi page 21)

**Samedi 14 - à partir de 16h**

**Diaporama "La Chine"**

Organisé par Gérard Briant

Espace Simone-de-Beauvoir



Pour son rendez-vous d'automne, Gérard Briant continue son exploration des grandes puissances mondiales. Après le Brésil et l'Afrique du Sud, l'Empire du milieu pays de contraste et de contradiction, aspire à retrouver sa juste place au centre de la planète. Son diaporama dévoile une puissance qui fascine par son histoire et sa richesse culturelle, mais qui inquiète par son dynamisme économique et son modèle politique jugé non démocratique.

**Samedi 21 - 8h-22h**

**Inauguration des nouveaux équipements sportifs**

Remise des Trophées sportifs

(lire aussi page 12)

**Du 23 au 26 - journée**

**Atelier pêche nature**

Pour les enfants de 10 à 16 ans

Organisée par l'Amicale des pêcheurs de Vioreau.

Infos au 06 08 24 43 65

**Vendredi 27**

**Tournoi de belote**

Amicale des retraités

Espace Simone-de-Beauvoir

**Samedi 28 et dimanche 29 - 10h-18h**

Tournoi badminton régional jeunes

Treillières Badminton club

Salles Héraclès

## NOVEMBRE

**Vendredi 3**

**Spectacle et anniversaire du club**

Amicale des retraités

Espace Simone-de-Beauvoir

**Dimanche 5- 9h30 - 12h30**

**Bourse aux plantes**

Amicale des loisirs

Espace Simone-de-Beauvoir

**À partir du 11 novembre**

**Le coup du Blaireau**

Nouveau spectacle des 3T



Comédie de Franck Didier

Salle paroissiale Louis-Guervel

Les 12, 19 et 26 novembre à 15h

Les 11, 17, 18, 24, 25 et 28 novembre

et les 1<sup>er</sup> et 2 décembre à 20h30

Réservations à partir du 30 octobre

sur le site [www.les3t.org](http://www.les3t.org), par

tél. 09 53 71 61 24 de 18h30 à 20h le 30

octobre puis les 2, 7, 16 et 23 novembre.

**Samedi 11 - 11h**

**Cérémonie commémorative**

**Armistice 1918**

Avec les élus du conseil municipal

des enfants

Cimetière de Treillières

**Samedi 18- 10h30**

**Accueil des nouveaux arrivants**

Inscriptions à la mairie pour les habitants arrivés sur la commune en 2017. Accueil par le maire et les élus, présentation de la commune, échanges. Une garderie sera à la disposition des enfants pendant le temps de la réception, à l'espace Simone-de-Beauvoir. Lors de la réception, un cadeau sera remis à chacun.

Les habitants sont invités à se faire connaître à l'accueil ou Contact : Marie-Isabelle Jondot, [marieisabelle.jondot@treillieres.fr](mailto:marieisabelle.jondot@treillieres.fr), tél. 02 40 94 61 85



**Lundi 20 - 19h**  
**Conseil municipal**  
 Salle du conseil

**Du 23 au 25 novembre**  
**Spectacle petite enfance**  
 Organisé par le Relais assistantes  
 maternelles  
 Espace Simone-de-Beauvoir

**Samedi 25 novembre**  
 Porte-ouvertes  
 collège Helder Camara



**Votre**

**avis**

## sur les commerces

**Maintenir son commerce de proximité... Tous les habitants de Treillières ont un point de vue sur l'organisation et les activités commerciales de la commune. Votre avis compte, donnez-le !**

Mieux comprendre les habitudes de consommation des habitants, leur regard sur le centre-ville et leurs attentes en matière de dynamisme commercial. La commune de Treillières et Erdre et Gesvres initient une réflexion d'aménagement afin de définir les perspectives de développement de l'activité commerciale dans le centre-ville de Treillières. Pour s'exprimer, il suffit de répondre à un questionnaire en ligne disponible de plusieurs manières. Les résultats permettront de dresser un état des lieux de la situation actuelle (commerces, services, clientèle...) et de définir le potentiel d'évolution des secteurs d'activités.

Se connecter sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) ou [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr) ou leur compte Facebook (logo à mettre) ou scanner ce QR Code à partir d'un smartphone.



### En parlant de commerce...

Depuis plusieurs mois, la Brazzeria – brasserie conviviale de plats traditionnels et pizzas – est ouverte tous les midis de la semaine, zone sud de Ragon. Après quelques expériences à l'étranger, Hélène Bouland, la gérante, s'est lancée dans l'aventure : « J'aime autant la cuisine que les défis. En reprenant cet établissement refait à mon goût, avec une terrasse extérieure agréable, je compte bien, au quotidien, jouer une partition du bien-manger... »



Cordon bleu au curé nantais, lasagnes maison, risotto aux champignons et sa crème de truffes... La Brazzeria est le seul établissement indépendant de toute la zone de Ragon. Elle lance d'ailleurs des livraisons du plat du jour le midi sur la zone, elle peut aussi se privatiser le week-end.

**La Brazzeria,**  
 6 rue Louis Pasteur,  
 tél. 02 28 30 12 77  
[labrazzeria-livraison.fr](http://labrazzeria-livraison.fr)

### \* RECENSEMENT DÉBUT 2018

À noter que tous les habitants de la commune seront recensés entre le 18 janvier et le 17 février 2018. En cas d'absence durant cette période, merci de vous signaler au service élections, tél. 02 40 94 64 16



Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 20 novembre prochain et couvrira la période allant jusqu'à la fin du mois de janvier 2018. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à [mairie@treillieres.fr](mailto:mairie@treillieres.fr), avant le 20 octobre.

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
jeudi 7 septembre	jeudi 7 septembre
jeudi 14 septembre	
jeudi 21 septembre	jeudi 21 septembre
jeudi 28 septembre	
jeudi 5 octobre	jeudi 5 octobre
jeudi 12 octobre	
jeudi 19 octobre	jeudi 19 octobre
jeudi 26 octobre	
vendredi 3 novembre	vendredi 3 novembre
jeudi 9 novembre	
jeudi 16 novembre	jeudi 16 novembre
jeudi 23 novembre	
jeudi 30 novembre	jeudi 30 novembre
jeudi 7 décembre	
jeudi 14 décembre	jeudi 14 décembre
jeudi 21 décembre	
vendredi 29 décembre	vendredi 29 décembre

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.  
 Plus d'infos : [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr)

# spOrt *en* Fête!

samedi  
**21**  
oct. 2017



Venez découvrir **10h**  
**18h**

les **6** nouveaux équipements  
sportifs de la ville

à bord du petit train touristique



Participez aux nombreuses animations sportives  
(démonstrations, matches, exhibitions, dédicaces ...).

**Cérémonie  
de remise des  
trophées sportifs  
de la ville**

19h • Salle Héraclès

